

ACCUEIL DE LOISIRS DE BREUILLET

Allée des sports
17920 BREUILLET

PROGRAMME DES VACANCES DE PRINTEMPS DU Lundi 21 Avril au Vendredi 2 Mai 2025.

Pour tous renseignements :
Damien BAJAUD, Directeur.
Accueil de Loisirs : 05.46.22.82.30
Portable : 06.73.66.18.12
Périscolaire : 05.46.22.67.33
Mairie : 05.46.22.72.13

Heures d'ouverture : le mercredi
(hors vacances scolaires)
de 7 h 45 à 19 h 15
Pendant les vacances scolaires :
de 7 h 45 à 19 h 15



Programmes et bulletins peuvent être consultés et téléchargés sur : www.breuillet-17.fr

Dates	Matin	Après-midi
Lundi 21	FERIE	
Mardi 22	Sortie à la Journée – Ile de Tijo à TONNAY CHARENTE Départ : 10h30 Retour : 17h00 Le pique nique est prévue par la commune	
Mercredi 23	<u>Jeu sportif</u> : Parcours d'obstacle	Sieste Jeux au centre
Jeudi 24	<u>Activité manuelle</u> : Les petits Monstres	Sieste Jeux au centre
Vendredi 25	SORTIE OFFERTE : Aire de Jeux à VAUX SUR MER. Départ à 9h15 Retour à 12h00.	Sieste Jeux au centre
Lundi 28	<u>Activité manuelle</u> : Moutons à l'encre	Jeux au centre
Mardi 29	Sortie à la Journée –FERME DE MAGNE Départ : 10h30 Retour : 17h00 Le pique nique est prévue par la commune	
Mercredi 30	<u>Atelier Pâte à modeler.</u>	Sieste Jeux au centre
Jeudi 1 ^{er} Mai	FERIE	
Vendredi 2 Mai	SORTIE OFFERTE : Aire de Jeux à ST PALAIS Départ à 9h15 Retour à 12h00.	Sieste Jeux au centre

- 6 ans

Dates	Matin	Après-midi
Lundi 21	FERIE	
Mardi 22	<u>City stade</u> : jeux collectifs.	Prénom ZIBWIBWI
Mercredi 23	<u>Activité manuelle</u> : Mobile de Bateau	<u>Jeu</u> : Morpion Relais
Jeudi 24	<u>SORTIE 4,90 € THE PEAK</u> : Espace de Grimpe ludique et sportive Départ 10h30 Retour : 18h00 Le pique nique est fourni par la commune Prévoir son sac à dos.	
Vendredi 25	SORTIE OFFERTE : Aire de Jeux à VAUX SUR MER. Départ à 9h15 Retour à 12h00.	<u>Jeu Collectif</u> : L'Homme en noir.
Lundi 28	<u>SORTIE 4,90 € ACCROBRANCHE</u> : Départ 11h30 Retour : 17h00	
Mardi 29	<u>Jeu</u> : Le Relais à l'aveugle.	<u>Activité manuelle</u> : Papier déchiré.
Mercredi 30	<u>Atelier</u> : Plastic'Fou !	<u>City stade</u> : jeux collectifs.
Jeudi 1 ^{er} Mai	FERIE	
Vendredi 2 Mai	SORTIE OFFERTE : Aire de Jeux à ST PALAIS Départ à 9h15 Retour à 12h00.	DEFI DEFIFOO !!!

6 ans et +

TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, DES MERCREDIS
ET ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
(À compter du 1^{er} septembre 2024)

La tarification est calculée en fonction d'un taux d'effort (pourcentage appliqué sur le quotient familial de chaque famille) avec un tarif « plancher » calculé sur un quotient familial de 760, et un tarif « plafond » calculé sur un quotient familial de 2 000. Si la famille ne communique pas le quotient familial, le tarif plafond est automatiquement appliqué.

TARIF	TAUX D'EFFORT
Enfants dont les parents ont leur résidence principale à BREUILLET	
Mercredis et vacances scolaires :	
Journée	1,05 %
Demi-journée avec repas	0,84 %
Demi-journée sans repas	0,63 %
Accueil périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :	
Le matin	0,084 %
Le soir	0,21 %
Enfants dont les parents n'ont pas leur résidence principale à BREUILLET	
Mercredis et vacances scolaires :	
Journée	1,47 %
Demi-journée avec repas	1,26 %
Demi-journée sans repas	1,05 %
Accueil périscolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) :	
Le matin	0,118 %
Le soir	0,29 %

Le tarif « journée » comprend le repas de midi et le goûter. Le tarif « demi-journée » comprend le goûter (après-midi).

Sortie	4,90 €
Pénalité pour tout enfant accueilli le soir, sans y avoir été inscrit, ou pour tout retard au-delà de 19h15	12,80 €

ACCUEIL DE LOISIRS DE BREUILLET

BULLETIN D'INSCRIPTION

(pas d'inscription par téléphone)

Responsable de l'enfant :

	NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE
Enfant 1		
Enfant 2		

VACANCES DE PRINTEMPS 2025

Dates	Matin	Repas	A-Midi	Journée
21/04/25	Féié	Féié	Féié	Féié
22/04/25				
23/04/25				
24/04/25				
25/04/25				
28/04/25				
29/04/25				
30/04/25				
01/05/25	Féié	Féié	Féié	Féié
02/05/25				

Date et signature du responsable (obligatoire) :

Visa et date du Directeur du Centre :

Bulletin de réservation à remettre au Centre, au plus tard , 1 semaine avant le jour concerné.Si l'enfant est absent la réservation sera totalement facturée,sauf production d'un certificat médical ou si l'annulation, à l'aide du bulletin spécifique, a été effectuée une semaine avant le jour concerné.